

## DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

### SEANCE DU 15 DÉCEMBRE 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le lundi quinze décembre à vingt heures trente minutes, le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la salle du Conseil municipal en séance publique. La séance a été intégralement retransmise en direct sur YouTube. Elle est disponible sur le site de la commune.

*Date de convocation :*  
09 décembre 2025

*Mis en ligne :*  
**18 DEC. 2025**

**Présents :** Mesdames, Messieurs BONNAFOUS Catherine, DEGUILLARD Julie, DELAUNAY Gaylord, GEZEQUEL Damien, GROSEIL-MOREAU Arlette, JOUAULT Jaroslava, JOURDAN Christiane, LE GUENNEC Jean-Michel, LEFEUVRE Gaël, LEJOLIVET Bertrand, MAHEO Aude, METAYER Chrystèle, NOEL Henri, NOULLEZ Sébastien, PEROT Marlène, PIERRE Frédéric, POINTIER Vincent, RAOUL Gérard, SERANDOUR Cyril, SOUQUET Éric, THERAUD Carine, TORTELLIER Laëtitia ;

*Nombre de Conseillers en exercice :* 29

Présents : 22  
Votants : 28  
Quorum : 15

**Procurations de vote et mandataires :** CAÏTUCOLI Christiane ayant donné pouvoir à LE GUENNEC Jean-Michel, DA CUNHA Manuel ayant donné pouvoir à BONNAFOUS Catherine, LETENDRE Christophe ayant donné pouvoir à DEGUILLARD Julie, POINTIER Virginie ayant donné pouvoir à TORTELLIER Laëtitia, VALLEE Priscilla ayant donné pouvoir à NOULLEZ Sébastien, VAN CAUWELLAERT Damien ayant donné pouvoir à POINTIER Vincent ;

**Absent :** GARNIER Chrystèle.

Monsieur Henri NOEL est nommé secrétaire de séance.

Mme Véronique COGEN-LE NOZER, Directrice Générale des Services, assure la fonction de secrétaire auxiliaire.

Le Conseil constate que les dispositions législatives concernant la convocation (en date du 09 décembre 2025) et la note explicative de synthèse sur les affaires soumises à délibération ont bien été remplies.

### **Point N° 15**

#### **Délibération n° 2025-144. FONCIER : ZAC Multisites - Acquisition du 49 rue Nationale**

Rapporteur : Gaël LEFEUVRE

**VU** le code général des collectivités territoriales

**VU** le code de l'urbanisme

**VU** l'avis de la commission Urbanisme et transition écologique du 2 décembre 2025

La commune a été contactée par l'agence immobilière AJP Immobilier de Pacé pour la vente de la maison individuelle à usage d'habitation édifiée au 49 rue Nationale dont elle avait la charge.

Située dans le périmètre de l'opération d'aménagement de la ZAC Multisites, la commune a fait procéder à l'évaluation du bien en vue de formuler une offre d'acquisition amiable à hauteur de 225 000 euros net vendeur que les propriétaires ont accepté par courriel en date du 7 novembre 2025.

**Après en avoir délibéré par 21 voix POUR et 7 ABSTENTIONS** (BONNAFOUS Catherine, CAÏTUCOLI Christiane, DA CUNHA Manuel, LE GUENNEC Jean-Michel, LEJOLIVET Bertrand, NOULLEZ Sébastien, VALLEE Priscilla) **le conseil municipal décide**

**D'APPROUVER** l'acquisition du bien situé au 49 rue Nationale, parcelle cadastrée AL 59 pour 510 m<sup>2</sup> au prix de 225 000 euros net vendeurs, frais à la charge de l'acquéreur ;

**DE DÉSIGNER** Maître JOUFFREY, notaire à Thorigné-Fouillard, pour assister la commune ;

**D'AUTORISER** Monsieur le Maire à signer tout document relatif à ce dossier, et en particulier l'acte notarié authentique ;

**DE DIRE** que la dépense est inscrite au Budget annexe de l'opération d'aménagement de la ZAC Multisites.

**Pour extrait conforme,**  
**Le Maire,**  
**Gaël LEFEUVRE**

